

La Lande de l'Oiselais
44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC

☎ 02 40 85 90 06

📠 02 40 85 90 33

contact@aber.fr

www.aber.fr

Réf YB/E.2495.13

Yves BUTTERBACH

Janvier 2014

DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT
D'UNE INSTALLATION CLASSÉE

1 - DEMANDE D'ENREGISTREMENT
(Article R.512-46-3 du Code de l'Environnement)

DÉLI PLANÈTE

Z.I. Les Petites Haies

6 Rue Jean Lemoine

94000 CRÉTEIL

SOMMAIRE

OBJET DE LA DEMANDE	3
1. IDENTITÉ DU DEMANDEUR	4
2. LOCALISATION DE L'INSTALLATION	5
2.1. SITUATION DU SITE D'IMPLANTATION	5
2.2. ZONE D'IMPLANTATION DE L'ETABLISSEMENT	5
2.3. OCCUPATION DES SOLS.....	7
2.4. CARACTERISTIQUES ET PRINCIPES DES PROJETS D'EXTENSION.....	7
2.5. SURFACE OCCUPEE PAR L'ETABLISSEMENT	9
2.6. URBANISATION.....	9
3. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS.....	11
3.1. ORGANISATION DE L'ETABLISSEMENT	12
3.2. CAPACITE DE PRODUCTION.....	13
3.3. CAPACITE DE STOCKAGE	14
3.4. INSTALLATIONS TECHNIQUES ANNEXES.....	17
3.4.1. <i>Installations frigorifiques</i>	17
3.4.2. <i>Installations de combustion</i>	19
3.4.3. <i>Postes de charges de batteries</i>	20
4. NOMENCLATURE DES ACTIVITÉS CLASSÉES.....	21

OBJET DE LA DEMANDE

Depuis 1^{er} Janvier 2012, l'usine, anciennement exploitée par la Société TANG FRÈRES, a été reprise par la Société DÉLI PLANÈTE qui conserve l'intégralité de l'activité de l'usine et l'ensemble du personnel. En conséquence, le site de production reste soumis aux rubriques de classement définies pour la Société TANG FRÈRES.

L'établissement DÉLI PLANÈTE est spécialisé dans la production de plats cuisinés asiatiques (rôtisserie, plats cuisinés, sandwicherie).

L'établissement est une Installation Classée soumise à Autorisation au titre de la rubrique n° 1136 de la Nomenclature (Emploi ou stockage d'ammoniac) et à Déclaration au titre des rubriques n° 2921 (Tours aéroréfrigérantes) et n° 2221 (Préparation de produits alimentaires d'origine animale).

Toutefois, la production ayant augmenté, l'activité de l'établissement a dépassé le seuil de 2 tonnes/jour de produits d'origine animale entrant en fabrication.

Outre l'augmentation de la production, la Société DÉLI PLANÈTE a décidé :

- d'installer sur son site des ouvrages de prééparation à étage biologique, en lieu et place des débourbeurs statiques existants ;
- d'étendre le bâtiment de production afin d'y transférer la plonge.

Le projet d'extension a fait l'objet d'un dépôt de demande de Permis de Construire, dont l'Arrêté accordant le Permis de Construire est joint en annexe 1 (« Partie 5 - Documents Annexés »).

Afin de régulariser sa situation par rapport au volume de production atteint, et de présenter les projets d'extensions, la Société DELI PLANETE a déposé en Juin 2012, complété en Juin 2013, un dossier de demande d'Autorisation d'exploiter.

Le site de production bénéficiant de l'antériorité pour le classement sous le régime de l'Autorisation au titre de la rubrique n° 1136 (au bénéfice de droits acquis), la régularisation concerne le classement de l'établissement au titre de la rubrique n° 2221 sous le régime de l'enregistrement.

Le plan d'ensemble, en page 10, localise le bâti et les extensions projetées.

La présente demande d'Enregistrement concerne la régularisation du site d'implantation et l'intégration des projets d'extension conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, Livre V, Titre 1^{er}, qui remplace la Loi n° 76.663 du 19 Juillet 1976 abrogée par l'Ordonnance du 18 Septembre 2000.

Conformément à l'Article R.512-46-11 du Code de l'Environnement, la zone de consultation publique est définie dans un rayon de 1 kilomètre autour de l'établissement. Cette zone touche les communes de CRÉTEIL, MAISONS ALFORT et ALFORTVILLE.

DELI PLANETE

1. IDENTITÉ DU DEMANDEUR

- Dénomination de la structure** : DÉLI PLANÈTE
- Adresse du Siège Social** : 36 Rue Eugène Oudiné
75013 PARIS
- Adresse de l'établissement** : 6 Rue Jean Lemoine
ZI des Petites Haies
94000 CRÉTEIL
- Forme juridique** : Société à Actions Simplifiées
au capital de 200.000 Euros
- N° Registre de Commerce** : RCS PARIS 538 630 245
- N° SIRET** : 538 630 245 000 16
- Code APE** : 1085 Z
- Nom et qualité du signataire** : Monsieur Jean Jacques KHAOU
Directeur Général
- N° parcelles cadastrales** : Commune de CRÉTEIL
Section BF : Parcelles n° 62, 67 et 227
- Surface du terrain** : 7.418 m²
- Nombre d'employés** : 44 personnes équivalent temps plein
- Chiffre d'Affaires en 2012** : 7.015,445 k€

Signature

Directeur Général

DELI PLANETE

SAS au Capital de 200 000€

6, rue Jean LEMOINE - Z.I Les Petites Haies

94000 CRETEIL

Tél. 01 48 98 98 88 - Fax 01 48 98 98 48

RCS Paris 538 630 245

2. LOCALISATION DE L'INSTALLATION

2.1. Situation du site d'implantation

La Société DÉLI PLANÈTE est implantée à l'Ouest de la commune de CRÉTEIL, au sein de la Zone Industrielle des Petites Haies, à 65 mètres des limites communales Ouest avec la commune de MAISONS ALFORT.

L'établissement se situe à 300 mètres à l'Est de la Route Nationale 6 permettant de rejoindre PARIS vers le Nord et MELUN SENART vers le Sud, et à 100 mètres de l'A86, permettant l'accès à la RN6 puis à la Zone Industrielle.

La voie de chemin de fer la plus proche traverse la commune de MAISONS ALFORT à environ 580 mètres à l'Ouest de l'établissement.

Les Aéroports d'ORLY, du BOURGET et de ROISSY-CDG se trouvent respectivement à 7 kilomètres au Sud-Ouest, à une quinzaine de kilomètres au Nord et à plus de 20 kilomètres au Nord de CRÉTEIL.

En outre, l'Aérodrome de LOGNES en Seine et Marne est situé à une quinzaine de kilomètres de l'établissement.

Le plan de la page suivante situe l'entreprise sur la commune de CRÉTEIL.

2.2. Zone d'implantation de l'établissement

L'établissement DÉLI PLANÈTE est implanté en limite Ouest de la commune de CRÉTEIL, à moins de 70 mètres des limites de la commune de MAISONS ALFORT, à proximité de l'Autoroute A86.

Le plan de page 8 présente la zone proche du site avec l'affectation des bâtiments proches.

Les habitations les plus proches se situent :

- à 70 mètres des limites Nord du site, sur la commune de MAISONS ALFORT ;
- à 125 mètres des limites Ouest, également sur la commune de MAISONS ALFORT ;
- à 150 mètres des limites Est du site, de l'autre côté de l'Autoroute A86.

Les terrains entourant l'établissement sont essentiellement des parcelles accueillant des entreprises (impression, découpe de marbre, transport ...).

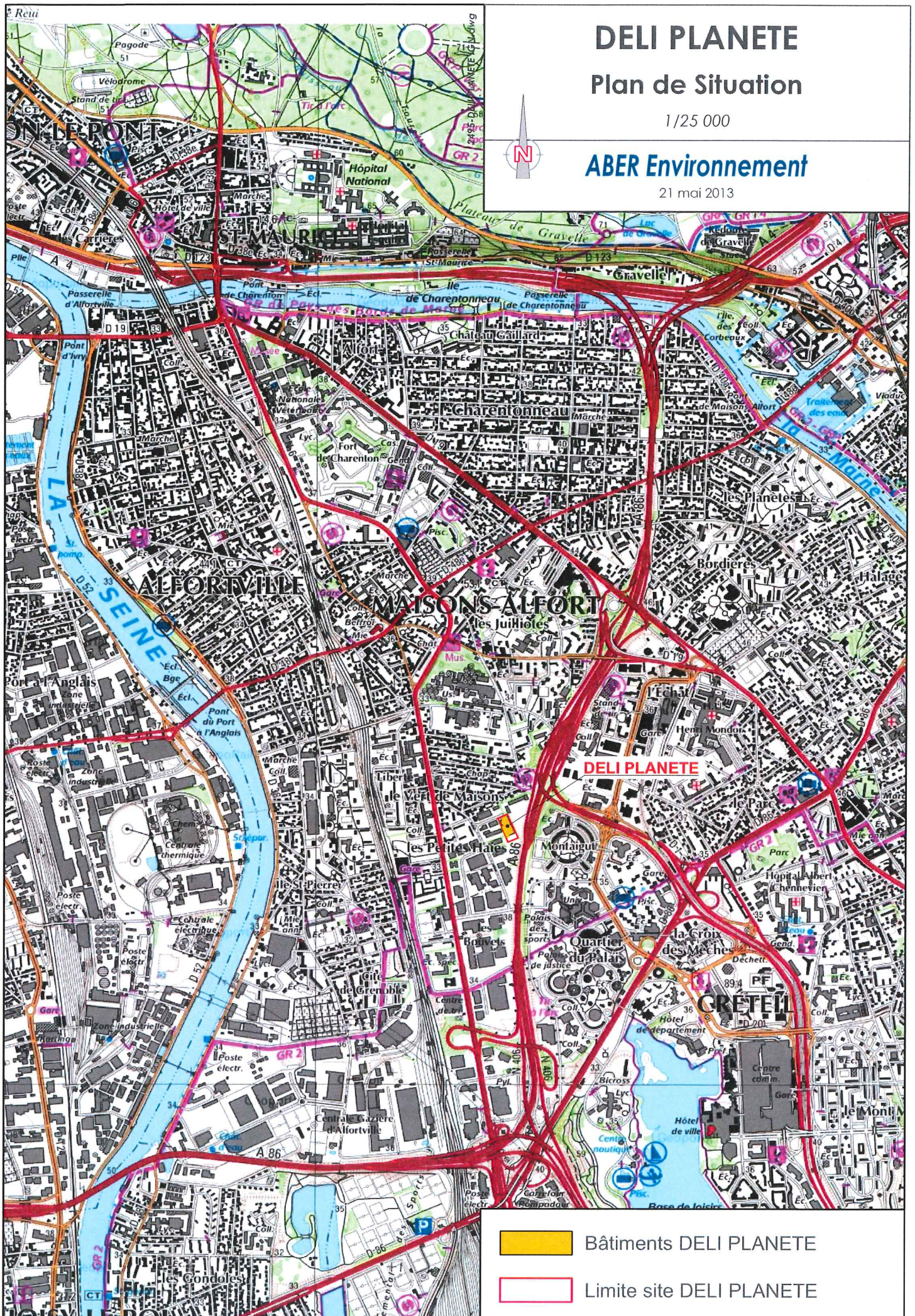
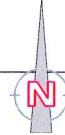
DELI PLANETE

Plan de Situation

1/25 000

ABER Environnement

21 mai 2013



-  Bâtiments DELI PLANETE
-  Limite site DELI PLANETE

2.3. Occupation des sols

Les parcelles constituant le terrain d'implantation sont données au tableau suivant :

Département	Commune	Section	Numéro	Surface (m ²)
Val de Marne	CRÉTEIL	BF	62	330
Val de Marne	CRÉTEIL	BF	67	497
Val de Marne	CRÉTEIL	BF	227	6.591
TOTAL				7.418 m²

Le plan d'ensemble de la page suivante présente l'implantation du bâtiment, le projet d'extension du bâti et l'implantation des ouvrages de prétraitement de l'établissement dans son environnement.

2.4. Caractéristiques et principes des projets d'extension

La totalité des projets et extensions sont visibles sur le plan de la page 10.

L'établissement est équipé d'un débourbeur - dégraisseur statique.

Les caractéristiques des eaux industrielles permettent de définir :

- les mesures complémentaires envisagées sur le site,
- les rejets à la station d'épuration intercommunale et l'autorisation de rejet associée.

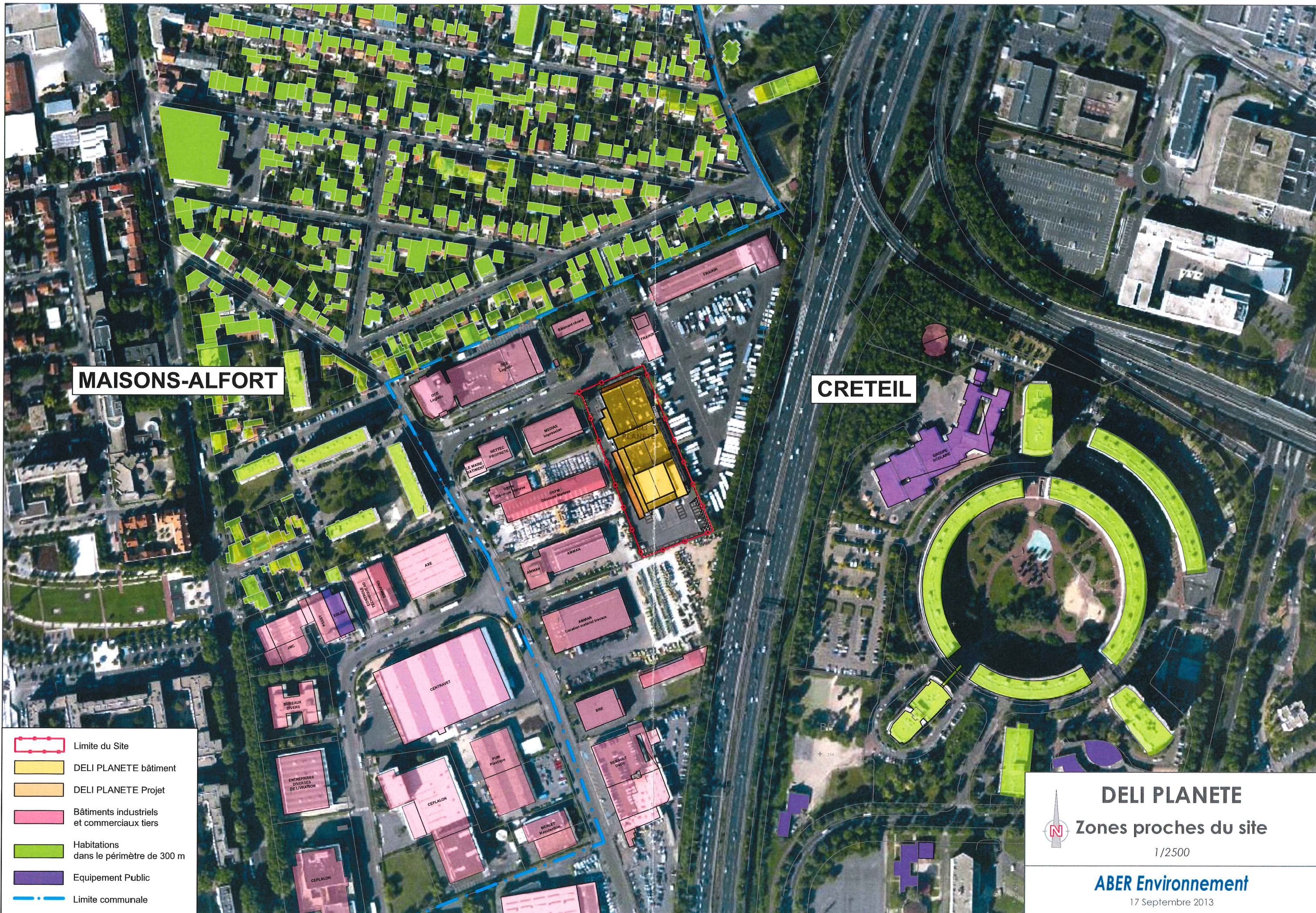
Dans le cadre du projet, la Société DÉLI PLANÈTE a décidé d'installer des ouvrages de prééparation à étage biologique, en lieu et place des débourbeurs statiques existants.

La station de prétraitement assurera une amélioration des rejets d'eaux usées industrielles acheminées au réseau collectif.

Pour des aspects d'insertion paysagère, les containers seront dissimulés par une façade en métal déployé gris clair.

Le lieu d'implantation de la station a été choisi pour maintenir l'acheminement des eaux usées industrielles par voie gravitaire et afin de limiter la longueur des canalisations pour rejoindre le réseau d'assainissement communal.

Le projet s'accompagne de l'extension du bâtiment de production à l'Ouest du site. Un bloc de 260 m² permettra d'y transférer la plonge et d'améliorer la marche en avant des produits. La hauteur sera limitée à 5 mètres.



MAISONS-ALFORT

CRETEIL

- Limite du Site
- DELI PLANETE bâtiment
- DELI PLANETE Projet
- Bâtiments industriels et commerciaux tiers
- Habitations dans le périmètre de 300 m
- Equipement Public
- Limite communale

DELI PLANETE
Zones proches du site
1/2500

ABER Environnement
17 Septembre 2013

2.5. Surface occupée par l'établissement

L'établissement est implanté sur un terrain d'une surface de 7.418 m² (voir page suivante), dont :

- environ 3.868 m² de bâtiment (52 % du terrain disponible), dont 260 m² d'extension ;
- environ 3.296 m² de voiries, quais et aires bétonnées, d'installations extérieures (44,4 % du terrain disponible) intégrant 68 m² des ouvrages de prétraitement ;
- environ 254 m² de trottoir et de pelouse.

2.6. Urbanisation

La commune de CRÉTEIL est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé le 4 Octobre 2004 dont la dernière modification date du 26 Mars 2012.

La commune de MAISONS ALFORT, à moins de 70 mètres de la Société DÉLI PLANÈTE, est dotée d'un P.L.U. adopté le 7 Octobre 2010.

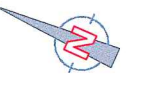
Les terrains exploités par la Société DÉLI PLANÈTE sont localisés au sein de la Zone UIa du P.L.U. de CRÉTEIL correspondant aux Zones Industrielles, d'Activités artisanales et de bureaux, regroupant les Zones des Petites Haies, des Bouvets et de Malfourches Nord.

La carte de la zone, plan n° 4 en « Partie 4 - Plans », présente un extrait cartographique de ces plans d'urbanisme de la zone proche du site.

rise
KIN

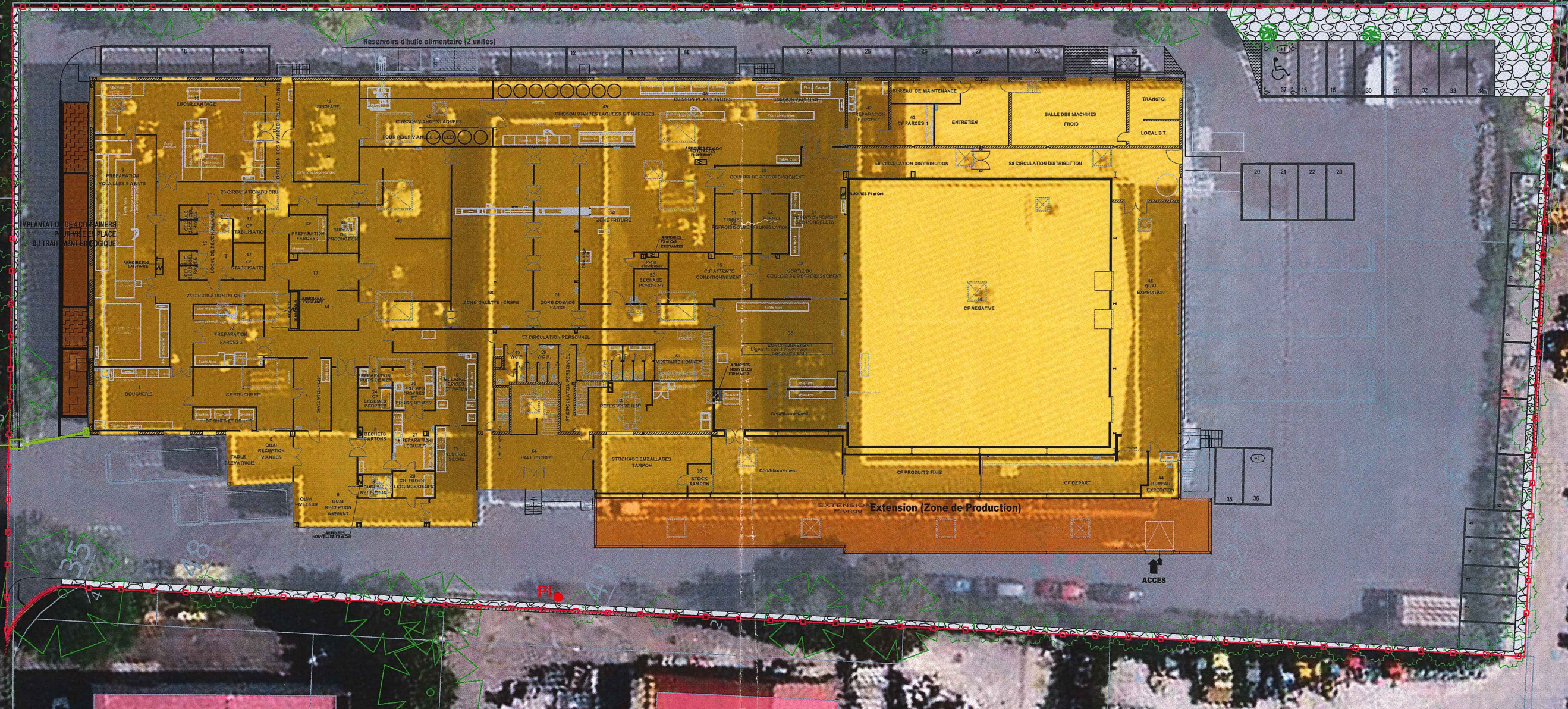
DELI PLANETE

Plan d'ensemble
1/400



ABER Environnement

19 décembre 2013






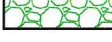



Lemoine

MEDIAS
Impression

DBPM
Découpe Marbre

Entrep
AM
Location M

-  Bâtiments DELI PLANETE
-  Projet DELI PLANETE
-  Limite site DELI PLANETE
-  Voirie du site
-  Bâtiments industriel tiers
-  Trottoirs et pelouse
-  Installation extérieure

3. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

La Société DÉLI PLANÈTE est spécialisée dans la fabrication de produits asiatiques (rôtisserie, plats cuisinés...)

L'établissement présente une grande diversité de production nécessitant la mise en œuvre de nombreuses matières premières telles que les viandes de volailles, de porc, de bœuf ainsi que des produits de la mer.

La capacité de production totale du site est fixée à terme à 2.300 tonnes.

La répartition des objectifs de production est extrêmement tributaire de l'évolution du marché sur chacun des produits.

Les produits sont acheminés en majorité dans les magasins de vente de la marque « TANG FRÈRES » et TANG GOURMET en Ile de France.

3.1. Organisation de l'établissement

◆ Répartition de l'activité

L'usine fonctionne six jours par semaine, du lundi au samedi, soit environ 312 jours par an.

Les matières premières animales sont réceptionnées quant à elles cinq jours par semaine, soit sur 260 jours.

Une légère part de la cuisson est effectuée le dimanche avec un effectif restreint inférieur à une dizaine de personnes.

Selon l'étape de production, une ou deux équipes de production de 7 heures interviennent sur le site.

◆ Personnel

L'établissement emploie actuellement 44 salariés et prévoit d'atteindre 55 salariés au terme du projet de développement.

La répartition en période normale et en pointe est présentée sur le tableau ci-dessous :

	Période normale	Période de pointe
Préparation	7h00 - 16h00 (2 équipes)	7h00 - 17h00 (2 équipes)
fabrication	6h00 - 15h00 (1 équipe)	2h00 - 15h00 (2 équipes)
Réception, expédition, conditionnement	7h00 - 17h30 (2 équipes)	6h00 - 18h00 (2 équipes)
Maintenance	8h00 - 16h00 (1 équipe)	8h00 - 18h00 (1 équipe)
Administratif	7h00 - 17h00 (2 équipes)	7h00 - 18h00 (2 équipes)

Le nettoyage des ateliers et locaux sociaux est réalisé en interne par une équipe de deux personnes.

Les ateliers de production sont nettoyés quotidiennement par les équipes de production.

Les opérations de nettoyage interviennent entre 7h00 et 16h00 en continu.

3.2. Capacité de production

◆ Produits finis sortant du site

Le tableau ci-dessous présente la production de l'établissement en 2010, 2011, 2012 et à terme :

	2010	2011	2012	à terme
Production annuelle (tonne de produits finis par an)	1.082 t	1.130 t	1.094 t	2.300 t
Production moyenne (tonne de produits finis par jour)	3,5 t/j	3,6 t/j	3,5 t/j	7,4 t/j
Production de pointe (tonne de produits finis par jour)	9,5 t/j	9,5 t/j	9,5 t/j	16 t/j

◆ Matières premières

Les quantités de matières premières réceptionnées sont les suivantes :

<u>Origine animale</u>	2010	2011	2012	à terme
Volume annuel (tonne de matières premières par an)	978 t	1.098 t	1.208 t	2.300 t
Volume moyenne (tonne de matières premières par an)	3,2 t/j	3,5 t/j	3,9 t/j	8 t/j
Volume en pointe (tonne de matières premières par an)	8 t/j	8 t/j	8 t/j	15 t/j

<u>Origine végétale</u> <u>(+ épicerie)</u>	2010	2011	2012	à terme
Volume annuel (tonne de matières premières par an)	307 t	310 t	314 t	700 t
Volume moyenne (tonne de matières premières par an)	1 t/j	1 t/j	1 t/j	2,2 t/j
Volume en pointe (tonne de matières premières par an)	1,7 t/j	1,7 t/j	1,7 t/j	3,5 t/j

A terme, les quantités de matières premières transformées atteindront en journée de pointe :

- 15 tonnes/jour de matières premières d'origine animale ;
- 3,5 tonnes/jour de matières premières d'origine végétale.

3.3. Capacité de stockage

Les plans n° 6 en « Partie 4 - Plans » localisent les différentes zones de stockage du site.

◆ Stockage réfrigéré - Entrepôts frigorifiques = Rubrique n° 1511

Les matières premières (MP), en-cours et produits finis réfrigérés sont stockés sur palettes, chariots ou bacs europe dans plusieurs chambres froides à température positive ou négative (congélation).

Les caractéristiques des différents stockages réfrigérés sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	HSP	Hauteur de stockage	Matières stockées	Type de stockage	Volume maxi stocké	Nombre de jours de production
CF Boucherie (2)	HSP = 3 m	H = 2 m	Matières premières	Chariot pour viande, bacs, cageot	60 m ³	< 2 jours
CF Légumes et œufs (28)	HSP = 3 m	H = 2 m	Matières premières	Etagère, chariot, palette	13 m ³	> 2 jours
CF négative (46)	HSP = 10,5 m	H = 8 m	Matières premières / <u>Produits finis emballés</u>	Chariot, palette, racks mouvants	2.500 m ³ dont 360 m ³ de produits finis	> 2 jours
CF Légumes propres (24)	HSP = 3 m	H = 2 m	En-cours	Chariot	10 m ³	< 2 jours
CF séchage (12)	HSP = 2,3 m	H = 2 m	En-cours	Chariot	80 m ³	< 2 jours
CF stabilisation (15, 17, 19)	HSP = 2,9 m	H = 2 m	En-cours	Chariot	28 m ³	< 2 jours
CF Farces 1 (43)	HSP = 2,2 m	H = 1,8 m	En-cours	Chariot, bac europe	15 m ³	< 2 jours
CF Farces 2 (20)	HSP = 2,5 m	H = 2 m	En-cours	Chariot	25 m ³	< 2 jours
CF Attente conditionnement (35)	HSP = 3,6 m	H = 2 m	En-cours	Chariot, étagère	54 m ³	< 2 jours
CF Produits finis	HSP = 3,1 m	H = 2 m	<u>Produits finis emballés</u>	Chariot, étagère	110 m ³	> 2 jours
CF départ	HSP = 3,7 m	H = 2 m	<u>Produits finis potentiel emballés</u>	Sur chariot	24 m ³	< 2 jours
TOTAL					2.919 m³	

♦ **Stockage de produits combustibles à température ambiante - Entrepôts couverts = Rubrique n° 1510**

Les produits combustibles stockés sur le site, et stockés à température ambiante, regroupe les emballages (plastiques, cartons, pots) ainsi que les épices sèches.

Les caractéristiques des différents stockages sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	HSP	Hauteur de stockage	Matières stockées	Type de stockage	Tonnage de produits stockés	Volume de la salle
Quai d'expédition (45)	HSP = 3,7 m	H = 1,5 m	Epices	Palettier / masse	3 tonnes	489 m³
Mezzanine	HSP = 5 m	H = 2 m	Cartons d'emballages, pots, sacs de conditionnement	Palettier / masse	10 tonnes	522 m³
Stockage emballage tampon (55)	HSP = 3,7 m	H = 2 m	Cartons d'emballages, étiquettes, sacs de conditionnement	Palettier / masse	5 tonnes	180 m³
Stock tampon (38)	HSP = 3 m	H = 2 m	Barquettes, films imprimés	Etagères, palettes plastique	1,5 tonne	18 m³
Réserve sèche (29)	HSP = 3 m	H = 2,5 m	Epices	Palettes / étagères	8 tonnes	102 m³
Quai réception ambiant (6)	HSP = 3,7 m	H = 2 m	Epices	Palettes	4 tonnes	235 m³
TOTAL					32,5 tonnes	1.546 m³

♦ **Stockage de consommables - Stockage de cartons, bois, plastiques et assimilés - Rubriques n° 1530, 1532, 2663**

Les consommables utilisés sur le site regroupent

- les cartons d'emballages,
- les plastiques (films plastiques, sacs de conditionnement, films de conditionnement),
- les étiquettes,
- les palettes bois stockés tant en intérieur des locaux qu'en extérieur.

Le tableau ci-dessous reprend les consommables stockés ainsi que leur mode de stockage :

	Zones de stockage	Hauteur de stockage	Type de stockage	Volume stocké
Cartons d'emballages	Mezzanine, nouveau stock emballages	H = 1,8 m	Palettier / vrac	20 m ³
Films plastiques, films et sacs de conditionnement	Mezzanine, nouveau stock emballages	H = 1,8 m	Palettier / vrac	20 m ³
Barquettes plastiques	Nouveau stock emballages	H = 2 m	Palettier / vrac, chariot	10 m ³
Etiquettes	Nouveau stock emballages	H = 1,5 m	Palettier / vrac	1 m ³
Palettes bois	Quais d'expédition et de réception	H = 1,8 m	Empilées	2 m ³
Palettes plastique	Extérieur	H = 2 m	Au sol	3 m ³

◆ Stockage de combustibles ou carburants

Les chaudières et les ballons d'eau chaude fonctionnant exclusivement au gaz naturel délivré par le réseau public, aucun stockage de combustible gazeux n'a lieu sur le site.

◆ Stockage d'huiles

Deux types d'huile alimentaire sont stockés à proximité de la friteuse à nems :

- l'huile de tournesol pour la cuisson : au maximum 750 litres (par bidons de 25 litres) ;
- l'huile de friture spécifique : au maximum 750 litres (par bidons de 25 litres).

Ces bidons sont positionnés sur rétention.

En complément, un tank de 1 m³ est posé à côté de la friteuse pour stocker l'huile à recycler de la friteuse à nems.

En dessous de celui-ci, une cuve de 1 m³, posée sur rétention, sert à récupérer l'huile usagée.

Après le nettoyage de la friteuse, les résidus sont retirés et l'huile est réintégrée dans la friteuse.

Un appoint est réalisé si nécessaire.

L'huile est entièrement changée si la mesure du taux de composés polaires (TPM) est supérieure à 25 %.

3.4. Installations techniques annexes

3.4.1. Installations frigorifiques

Les installations frigorifiques de l'établissement DÉLI PLANÈTE servent à :

- assurer le maintien en froid positif des stockages des matières premières fraîches ;
- assurer la surgélation des produits fabriqués ;
- assurer le maintien en froid négatif des chambres de stockage des matières premières congelées et des produits finis surgelés et du quai d'expédition ;
- assurer la décongélation de certaines matières premières ;
- assurer le refroidissement rapide après cuisson ;
- assurer le maintien en froid positif des locaux de fabrication.

La production de froid du site est réalisée via des installations frigorifiques alimentées soit en fluide frigorigène (HydroFluoroCarbures ou HydroChloroFluoroCarbures), soit en ammoniac.

Le fluide caloporteur est soit l'eau glycolée, soit l'ammoniac.

◆ Installations frigorifiques au HFC / HCFC

Le tableau ci-dessous présente les installations frigorifiques de l'usine alimentées en fluides HFC / HCFC :

Fonction	Installation	Localisation	Puissance Absorbée	Fluide frigorigène	
				Nature	Quantité
Salle légumes propres	Hermétique	Combles	0,635 kW	HFC R 404	2 kg
Salle cuisson plats	Hermétique	Combles	0,635 kW	HFC R 404	2 kg
Salle positive, Préparation Farce 1	Hermétique	Combles	2,31 kW	HFC R 404	2 kg
Chambre froide positive, Salle cuisine	Hermétique	Combles	1,683 kW	HFC R 404	2 kg
Climatisation des salles : Plonge, Beignets	Hermétique Groupe TRANE CGA 200	Toiture	18 kW	HFC R 407c	11 kg
Climatisation des salles : Conditionnement, Produits finis, CF départ, Emballage	Hermétique Groupe TRANE CGA 450	Toiture	54 kW	HFC R 407c	24 kg
Climatisations réversibles pour les salles : Bureaux, Secrétariat, Local informatique	Hermétique Mitsubishi	Toiture	1,57 kW	HCFC R 22	1,5 kg
TOTAL			78,833 kW		44,5 kg

Les installations alimentées en HFC / HCFC contiennent au maximum 44,5 kg de fluides.

◆ Installations frigorifiques à l'ammoniac

Le tableau ci-dessous présente les installations frigorifiques de l'usine alimentées en ammoniac :

Fonction	Installation	Localisation	Puissance Absorbée	Fluide frigorigène	
				Nature	Quantité
Chambre froide négative, Tunnel de surgélation et de refroidissement, Cellules de décongélations	SABRO TSMC 116S Compresseur Ouvert 1	Salle des Machines	62,6 kW	Ammoniac	0,5 kg
Chambre froide négative, Tunnel de surgélation et de refroidissement, Cellules de décongélations	SABRO TSMC 116S Compresseur Ouvert 2	Salle des Machines	62,6 kW	Ammoniac	0,5 kg
Chambre froide de séchage, CF Boucherie, CF préparation farce 2, CF stabilisation, CF suif et os, CF légumes	SABRO SMC 106L Compresseur Ouvert 3	Salle des Machines	47,7 kW	Ammoniac	0,2 kg
Chambre froide de séchage, CF Boucherie, CF préparation farce 2, CF stabilisation, CF suif et os, CF légumes	GRASSO 410 Compresseur Ouvert 3	Salle des Machines	45,5 kW	Ammoniac	0,2 kg
TOTAL			218,4 kW		

La quantité totale d'ammoniac présente dans les installations représente 1,8 tonne (incluant les compresseurs).

◆ Condenseurs évaporatifs

Un condenseur évaporatif est un échangeur thermique dans lequel le fluide frigorigène à l'état gazeux, haute pression, est liquéfié en cédant de la chaleur à un agent de refroidissement extérieur.

Dans le cas présent, les agents sont à la fois l'eau et l'air.

La condensation est assurée par un condenseur évaporatif situé au-dessus de la salle des machines en terrasse.

Il s'agit de système de réfrigération en circuit fermé.

Une part importante de l'eau utilisée pour le refroidissement est évaporée. L'autre partie se concentre et, pour éviter une trop forte minéralisation de cette eau, des purges de déconcentration sont réalisées.

Ces purges sont rejetées au réseau eaux usées.

3.4.2. Installations de combustion

◆ Production d'eau chaude et chauffage

Les installations de combustions en chaufferie sont essentiellement utilisées pour les besoins en production d'eau chaude des sanitaires ou pour la cuisson des produits en marmites.

Les caractéristiques des installations de combustion du site pour la production d'eau chaude et du chauffage sont les suivantes :

	Chaudière 1 IDEAL	Chaudière 2 IDEAL	Chaudière en appoint IDEAL
Utilisation	Eau chaude sanitaire et chauffage	Eau chaude sanitaire et chauffage	Eau chaude sanitaire
Combustible	Gaz naturel	Gaz naturel	Gaz naturel
Puissance thermique	157,5 kW	157,5 kW	40 kW

Les ballons d'accumulation présentent une capacité de stockage respective de 1.000 litres pour les ballons 1 et 2 et de 800 litres pour le ballon 3.

La totalité des installations de combustion sont localisées au sous-sol en chaufferie.

La cheminée commune pour les trois chaudières culmine à 1,50 mètre au-dessus de la toiture à 11 mètres du sol (à 14 mètres du sol de la chaufferie).

◆ Installations de cuisson et friture

La cuisson des matières s'effectue soit sous marmite, soit dans les fours, soit en friteuse.

- Cuisson en marmite

L'eau chaude pour la cuisson des bouillons marinés en marmite est apportée par gaz naturel.

Les marmites développent une puissance thermique inférieure à 75 kW.

- Cuisson en four

Le site est équipé de 17 fours alimentés en gaz naturel.

A ceci, s'ajoute un four mixte alimenté en électricité et au gaz naturel.

La totalité des installations, alimentées en gaz naturel, développent une puissance thermique totale de 989 kW.

La cuisson en vapeur est quant à elle assurée par des fours alimentés en électricité.

La totalité du gaz de combustion est récupérée par hotte ou centrale de traitement d'air, et rejetée en toiture à plus de 6 mètres de hauteur.

- Friteuse

Le site est équipé de deux friteuses :

- la friteuse à nems, d'une capacité de 600 litres, utilisée deux jours par semaine chauffée par résistance électrique ;
- la petite friteuse de 20 litres, utilisée ponctuellement, chauffant l'huile à une température de 180°C, alimentée en électricité et en gaz naturel, pour une puissance de 25 kW.

3.4.3. Postes de charges de batteries

L'établissement dispose de cinq chargeurs de batteries totalisant une puissance en courant continu de 7,8 kW.

Les postes de charge sont situés soit en zone de circulation distribution, soit en salle expédition.

4. NOMENCLATURE DES ACTIVITÉS CLASSÉES

Le fonctionnement du site d'implantation comporte un certain nombre d'activités et équipements réglementés par la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et relevant, soit du régime de l'Autorisation, soit du régime de l'Enregistrement, soit du régime de la Déclaration.

La présente liste, établie d'après la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement détaillée en Annexe de l'Article R.511-9 du Code de l'Environnement, recense l'ensemble des rubriques auxquelles sera soumis l'établissement.

Le plan de la page 23 présente les différentes zones de classement sur le site.

Rubriques Installations Classées		Site DÉLI PLANÈTE	
Numéro	Désignation	Descriptif	Régime
1136/B/c	Emploi d'ammoniac La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure à 1,5 tonne mais inférieure à 200 tonnes	<i>Installations de réfrigération contenant <u>1,8 tonne d'ammoniac</u></i> <i>Voir détail en page 18</i>	Autorisation <i>(Par antériorité)</i> <i>Arrêté type du 16 Juillet 1997 modifié</i>
2221/B	Préparation de produits alimentaires d'origine animale La quantité de produits entrants est supérieure à 2 tonnes/jour, et site non classé au titre de la rubrique n°3642.	<i>Transformation de 8 tonnes/jour en moyenne de matières animales entrantes et de <u>15 tonnes/jour en pointe de matières animales entrantes</u></i> <i>Voir détail en page 13</i>	Enregistrement <i>Arrêté type du 23 Mars 2012</i>
2220/2	Préparation de produits alimentaires d'origine végétale La quantité de produits entrants est supérieure à 2 tonnes/jour mais inférieure ou égale à 10 tonnes/jour	<i>Transformation de 2,2 tonnes/jour en moyenne de matières végétales entrantes et de <u>3,5 tonnes/jour en pointe de matières végétales entrantes</u></i> <i>Voir détail en page 13</i>	Déclaration avec contrôle périodique <i>Arrêté type du 17 Juin 2005 modifié</i>
2921/2	Installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air 2. Lorsque l'installation est du type « circuit primaire fermé ».	<i><u>Une tour aéroréfrigérante de 1.450 kW n'étant pas en circuit primaire fermé</u></i>	Déclaration <i>Arrêté type du 13 Décembre 2004 modifié</i>
1185/2/a	Emploi de gaz à effet de serre fluorés dans des équipements frigorifiques ou climatiques. La quantité cumulée de fluide susceptible d'être présente dans l'installation étant inférieure à 300 kg.	<i>Emploi cumulé sur le site de 45 kg de gaz HFC et HCFC</i>	Non Classé

1510	<p>Stockage de matières, produits ou substances combustibles en quantité supérieure à 500 t dans des Entrepôts couverts</p> <p>Le volume des entrepôts étant inférieur à 5.000 m³ ou la quantité de substances combustibles est inférieur à 500 tonnes.</p>	<p><i>Stockage de plus de 32,5 tonnes de matières combustibles (bois, plastiques, carton) en salles totalisant un volume de <u>1.546 m³</u></i></p> <p><i>Voir détail en page 15</i></p>	Non Classé
1511	<p>Entrepôts frigorifiques</p> <p>Le volume susceptible d'être stocké étant inférieur à 5.000 m³.</p>	<p><i>Capacité de stockage de <u>2.919 m³</u> de matières premières ou produits en salles réfrigérées</i></p> <p><i>Voir détail en page 14</i></p>	Non Classé
1530	<p>Dépôt de Papier, carton ou matériaux combustibles analogues</p> <p>Le volume susceptible d'être stocké étant inférieur à 1.000 m³</p>	<p><i>Stockage de <u>21 m³</u> de papiers / cartons seuls</i></p> <p><i>Voir détail en page 16</i></p> <p><i>Conformément à la circulaire du 21 Juin 2000, les stockages de papiers / cartons pris en compte dans la rubrique 1510 ne sont pas comptabilisés</i></p>	Non Classé
1532	<p>Dépôt de bois sec ou matériaux combustibles analogues</p> <p>Le volume susceptible d'être stocké étant inférieur à 1.000 m³</p>	<p><i>Stockage de <u>2 m³</u> de bois seuls</i></p> <p><i>Voir détail en page 16</i></p> <p><i>Conformément à la circulaire du 21 Juin 2000, les stockages de bois pris en compte dans la rubrique 1510 ne sont pas comptabilisés</i></p>	Non Classé
2661/1	<p>Transformation de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) par des procédés exigeant des conditions particulières de température ou de pression.</p> <p>La quantité de matière susceptible d'être traitée étant inférieure à 1t/j</p>	<p><i>Transformation de polymères par thermoformage de moins d'1 t/j de plastiques</i></p>	Non Classé
2663/2*	<p>Stockages de pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères</p> <p>2. Dans les autres cas et pour les pneumatiques, le volume susceptible d'être stocké étant inférieur à 1.000 m³.</p>	<p><i>Stockage de <u>35 m³</u> de plastiques seuls</i></p> <p><i>Voir détail en page 16</i></p> <p><i>Conformément à la circulaire du 21 Juin 2000, les stockages de bois pris en compte dans la rubrique 1510 ne sont pas comptabilisés</i></p>	Non Classé
2910/A	<p>Installations de combustion consommant exclusivement, seuls ou en mélange, du gaz naturel, des gaz de pétrole liquéfiés, du fioul domestique, du charbon, des fiouls lourds ou de la biomasse</p> <p>La puissance thermique maximale étant inférieure à 2 MW</p>	<p><i>Installations de combustion alimentées en gaz naturel d'une puissance thermique totale inférieure à <u>1,5 MW</u></i></p>	Non Classé
2925	<p>Ateliers de charge d'accumulateurs</p> <p>La puissance maximale de courant continu utilisable pour cette opération étant inférieure à 50 kW</p>	<p><i>Postes de charge totalisant <u>10 kW</u></i></p>	Non Classé
3642	<p>Traitement et transformation en vue de la fabrication de produits alimentaires, matières premières animales et végétales</p>	<p><i>Production de 7,4 tonnes/jour en moyenne de produits finis</i> <i>16 tonnes/jour en pointe de produits finis</i></p>	Non Classé

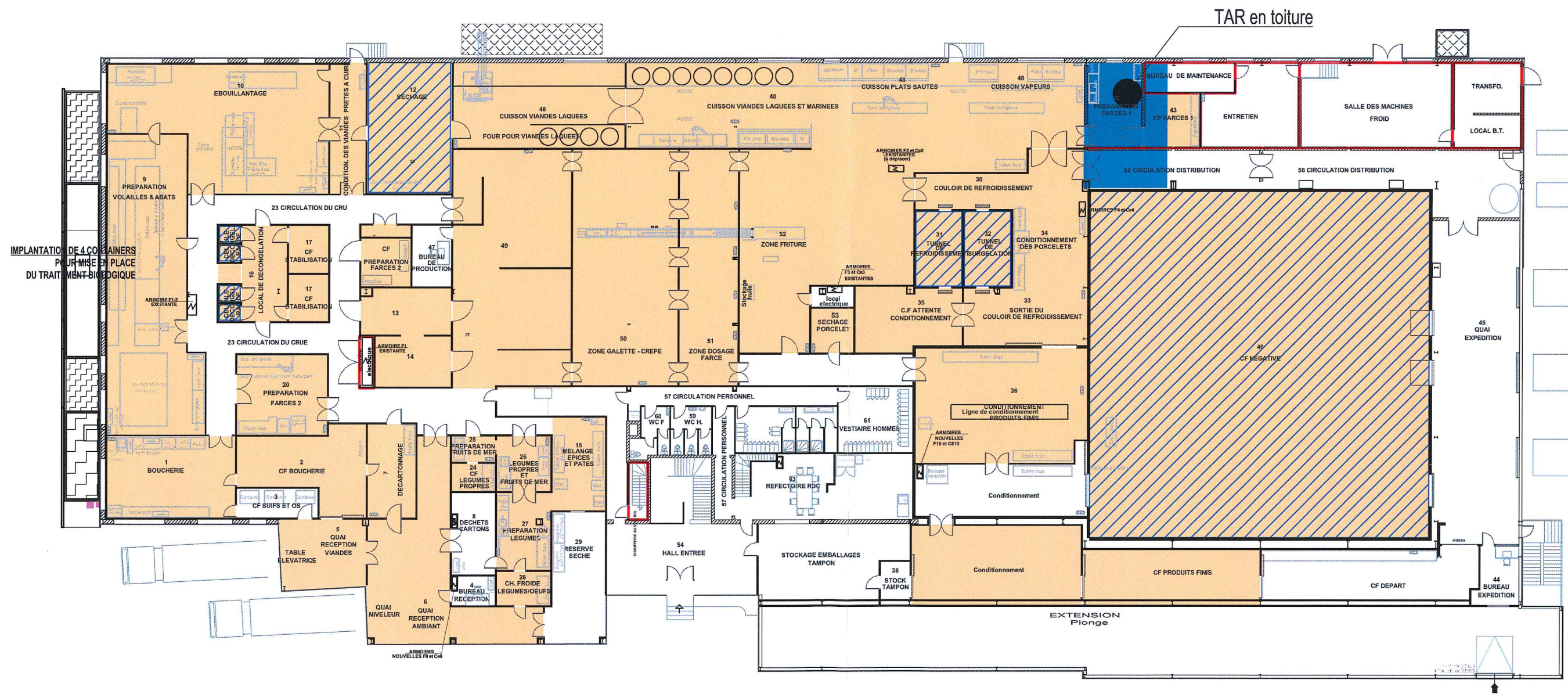
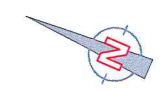
* Note du 17 Décembre 2003 - La rubrique n° 2663 correspond aux stockages de matières plastiques en tant que produits finis ou semi-finis est la rubrique n° 2663, la rubrique n° 2662 correspondant aux stockages de matières plastiques en tant que matières premières.





2495-DELI PLANETE - Classement ICPE.dwg

DELI PLANETE

Plan des rubriques de classement

ABER Environnement
Echelle 1/300 - 19 Décembre 2013



-  Rubrique 1136 (A)
-  Rubriques 2220/2221 (E/DC)
-  Rubrique 2921 (D)
-  Murs coupe-feu

TAR en toiture

IMPLANTATION DE 4 COINERS POUR MISE EN PLACE DU TRAITEMENT BIOLOGIQUE

45 QUAI EXPEDITION

44 BUREAU EXPEDITION

EXTENSION Plonge